



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Animateur des technologies, de l'information et de l'internet

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Animateur des technologies, de l'information et de l'internet. 2015, Université Jean Monnet Saint-Étienne - UJM. hceres-02038758

**HAL Id: hceres-02038758**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038758>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence Professionnelle Animateur des Technologies de l'Information et de l'Internet (ATII)

- Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Informatique, sciences et technologies de l'information et de la communication

Établissement déposant : Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Établissement(s) cohabilité(s) :

La licence professionnelle *ATII* (LP Animateur des Technologies de l'Information et de l'Internet) de l'IUT de Saint-Etienne forme des cadres intermédiaires ou des consultants spécialisés dans l'analyse des besoins en *TIC* (Technologie de l'Information et de la Communication) d'une entreprise et à l'accompagnement des entreprises dans le développement de ces technologies.

Ouverte en 2000, cette formation est accessible en alternance ou en formation initiale classique. Les diplômés pourront postuler sur les métiers de consultant TIC, assistant chef de projet TIC, administrateur Web et/ou intranet ou encore développeur de sites Web.

La Licence professionnelle *ATII* est constituée de 7 unités d'enseignement (UE) représentant 427 heures d'enseignements et 110 heures de projet complétées par une mission en entreprise.

## Avis du comité d'experts

Il y a une bonne concordance entre les métiers visés et la formation proposée. L'UE1 est générale sur la connaissance de l'entreprise et la conduite de projet, les UE2 et UE3 forment les étudiants sur des métiers de consultant TIC, WebMarketing, administrateur Web et les UE4 et UE5 sont plus techniques et liées au développement informatique coté client pour des intégrateurs Web ou développeurs de site « front ».

C'est une formation originale par rapport aux enseignements, l'éventail des métiers visés est large, sans concurrence sur ce territoire et qui attire des étudiants d'autres régions. C'est une Licence Professionnelle co-portée par la faculté des sciences et l'IUT, cette dualité se traduit par une co-direction (par un enseignant chercheur et un ancien « professionnel ») qui est un atout. Ceci favorise les liens entre la L2 (Licence 2ème année) et la LP et favorise également les liens avec les entreprises. De plus, un responsable pour les étudiants suivant la formation en initiale et un responsable pour les étudiants alternants ont également été désignés. Ce pilotage est particulièrement convaincant.

Les enseignements sont très majoritairement (63%) faits par des professionnels extérieurs à l'établissement. Si la participation de professionnels est nécessaire dans une licence professionnelle, leur proportion trop forte risque d'affaiblir le caractère universitaire du diplôme.

L'insertion professionnelle des diplômés est bonne, ils sont majoritairement en emploi dans les 6 mois suivant l'obtention du diplôme. On remarque cependant une augmentation de la durée de recherche d'emploi sur les dernières années. La poursuite d'étude est dans la limite acceptable pour une LP (15%). Le taux de réussite est lui aussi très bon, supérieur à 90% pour les étudiants en formation initiale et de 100% pour les alternants.

Les effectifs sont en constante diminution passant de 43 à 25 de 2009 à 2014, avec une chute brutale en 2013-2014 du nombre d'alternants. Peu d'explications, hormis la crise économique, sont données sur cette soudaine chute d'autant qu'il est précisé que certaines offres d'alternance ne sont pas pourvues. Il n'est pas expliqué dans le dossier si ce problème récent est issu d'une communication à développer ou d'une évolution du secteur qui entrainerait un décalage entre les métiers visés et la formation.

L'IUT de Saint-Etienne est certifié ISO 9001, la licence pro *ATII* est incluse de fait dans cette démarche qualité. Les étudiants peuvent bénéficier ainsi d'un formalisme de la pédagogie poussé et évalué régulièrement.

## Éléments spécifiques

Place de la recherche	Un des deux responsables de la formation est un enseignant chercheur.
Place de la professionnalisation	La place de la professionnalisation est caractérisée par des enseignements majoritairement faits par des professionnels qui réalisent plus de 60% de l'ensemble des enseignements et par la co-direction qui est assurée par un ancien professionnel. Il n'y a pas de certification proposée aux étudiants parallèlement au diplôme de LP ce qui est regrettable.
Place des projets et stages	Le volume horaire de l'UE projet de 110h est conforme à une Licence Professionnelle. Les sujets sont en rapport avec les TIC. La période de stage pour les étudiants en formation initiale est de minimum trois mois. Pour les alternants le projet se fait en entreprise et il est suivi régulièrement par un tuteur pédagogique.
Place de l'international	Peu d'informations sur le sujet, notamment sur le passage d'une certification en langue comme le TOEIC. La formation compte 20h d'anglais ce qui est relativement faible.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Quantitativement le recrutement se caractérise par une centaine de candidats, une quarantaine d'admis et une quinzaine d'inscrits en initial. Le recrutement se fait sur dossier et entretien. Le public est varié DUT, BTS et L2. Des remises à niveau sont proposées en début d'année.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Cette licence professionnelle peut être suivie en formation initiale classique ou par alternance, elle est aussi ouverte à la VAE et VAP. La place du numérique est prépondérante, le dossier énumère le matériel, les logiciels, l'accès aux ressources, mais ne fait pas mention de contenu de cours au format numérique (e-learning).
Evaluation des étudiants	L'évaluation se fait essentiellement sur la base de contrôles continus, peu de détails sont donnés sur l'évaluation du projet et du stage. Toutefois, la formation est certifiée ISO 9001, garantissant des procédures d'évaluations claires pour l'étudiant.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi des étudiants lors de leur projet professionnel est détaillé pour les alternants avec 4 visites et un livret de suivi, peu d'informations par contre sont données pour les étudiants inscrit en formation initiale.
Suivi des diplômés	Les enquêtes d'insertion sont réalisées par la DGEIP (direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle), elles sont faites à 6 mois et à 30 mois. Les données de ces enquêtes sont fournies, présentant un bon taux d'insertion avec cependant une période de recherche d'emploi en augmentation d'année en année. Il n'y a pas d'information qualitative sur le devenir des diplômés, le type de poste et les métiers occupés.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement à lieu une fois par an et un conseil de pilotage se réunit deux fois par an. A cette occasion les résultats du questionnaire d'évaluation de la formation par les étudiants sont étudiés. Dans le cadre de la certification de l'IUT, il est intéressant de noter les entretiens individuels formalisés entre le responsable de la formation et chaque enseignant.

# Synthèse de l'évaluation de la formation

## Points forts :

- Contenu de la formation très professionnalisant, avec une bonne participation des intervenants extérieurs sur des aspects cœur de métier.
- Une formation ouverte en alternance et en formation initiale classique.
- La codirection entre 2 composantes de l'université (IUT et faculté des sciences).
- La certification ISO 9001 de l'IUT.

## Points faibles :

- Une baisse des effectifs, ainsi qu'une chute importante des contrats d'alternance.
- Un manque d'information sur le suivi des étudiants en formation initiale.

## Conclusions :

Cette formation aborde des métiers peu traités habituellement à l'université. Elle a su s'entourer de professionnels pour la transmission des connaissances. La collaboration entre faculté des sciences et techniques et IUT, déclinée à travers une codirection très complémentaire constitue un avantage certain en terme de pilotage et de lien avec les milieux socioéconomique .

La formation présente cependant des effectifs en baisse et gagnerait en engager rapidement une réflexion sur les métiers visés.

# Observations de l'établissement

Le Président

à

M. Jean-Marc GEIB

Directeur de la section Formations et diplômes

**Rapport n° S3LP160009917**

**Licence Professionnelle « Activités et Techniques de Communication », spécialité « animateur des Technologies de l'Information et de l'Internet » (ATII)**

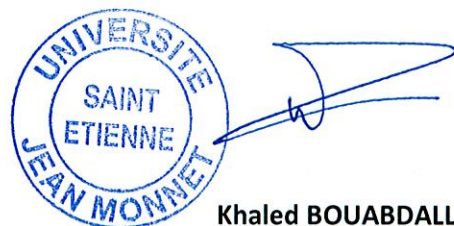
Monsieur le Directeur de la section des formations,

Je vous remercie pour l'évaluation que vous nous avez fait parvenir. Nous voudrions apporter les précisions et éclaircissements qu'appelle la lecture du rapport du HCERES, en signalant que l'acronyme utilisé est bien ATII (et non ATTI).

Concernant la baisse des effectifs et la diminution des contrats d'alternance, le phénomène mesuré est de nature conjoncturelle lié à la crise économique. Ainsi sur l'année en cours l'effectif est revenu à son niveau habituel.

Pour ce qui est du manque d'information sur le suivi des étudiants en formation initiale, l'établissement s'inscrit dans la démarche définie par la DGESIP pour conduire des enquêtes sur le devenir des diplômés. Toutefois, les enquêtes réalisées par la Direction du Pilotage, Audit Interne et Qualité sont d'ores et déjà enrichies quantitativement et qualitativement par rapport au champ d'investigation préconisé par la DGESIP. De plus, l'établissement souhaite améliorer encore la démarche en réduisant le délai d'observation à 18 mois pour les Masters et en accentuant l'observation de l'adéquation Formation/Emploi.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.



**Khaled BOUABDALLAH**